



Fédération Française de Vol Libre
Delta · Parapente · Cerf-Volant · Kite · Boomerang



MISSION « VOLER MIEUX »

Rapport d'activité 2022

L'opération Voler mieux est un dispositif fédéral favorisant la formation continue des pilotes de club. Il s'appuie sur quatre piliers.

- **Une cible vers le pilote expérimenté**, pratiquant généralement peu habitué à remettre en cause ses acquis, sa gestuelle, ses connaissances. C'est un public qui avait été clairement identifié dans l'accidentalité du vol libre.
- **L'évaluation des pilotes par des professionnels** afin qu'ils puissent mesurer leur marge de progression, leurs manques, leurs compétences. Il s'agit pour le milieu enseignant l'activité d'identifier les objectifs individuels de progression pour une pratique plus sécuritaire du pilote.
- **Une formation axée sur les contextes d'accident les plus récurrents**. Pour cela, Voler mieux a retenu un certain nombre « d'items » de formation qui peuvent prétendre à une aide financière.
- **Des actions collectives** portées par les clubs de la fédération. Une synergie entre les clubs, les CDVL, les ligues, les écoles professionnelles et la FFVL.

À noter que cette opération s'appuie principalement sur des financements issus des cotisations forfaitisées, prélevées lors de la prise de licence des stagiaires dans les structures professionnelles (hors club). Cet élément démontre la relation forte entre le milieu professionnel et la fédération sur cette opération.

Compte rendu des actions menées en 2022

Le dispositif est maintenant connu et les clubs se sont appropriés la démarche. Les écoles se sont également organisées pour répondre à cette demande.

Quantitativement, cette année bat tous les records avec une vraie appropriation par nos structures de ce dispositif qui permet de toucher très directement le licencié de club.

- 294 journées réalisées (**31 % d'augmentation** par rapport à 2021).
- Près de 1 300 pilotes concernés.
- 109 structures impliquées en début d'année.
- 82 structures ayant effectivement mené un projet en 2022 (**+ 28 %**).

Nous pouvons considérer ces résultats comme un net plébiscite de ce système d'encouragement à la formation continue des pilotes. Nous sommes aujourd'hui en train d'inculquer à des générations de pilotes le besoin d'une remise en cause permanente des compétences.

Voir le bilan détaillé ici : <https://federation.ffvl.fr/sites/ffvl.fr/files/2022%20Bilan%20Voler%20mieux.pdf>



Perspectives pour la suite de l'olympiade

Ce dispositif est maintenant connu des structures fédérales. L'objectif est d'augmenter le nombre de journées de formation continue, le nombre de pilotes et de structures concernés. Un objectif à 120 structures ayant réalisé une action/an à la fin de l'olympiade paraît réalisable avec les moyens financiers appropriés.

Quantitativement, une aide financière sera spécialement attribuée en 2023, en supplément des aides classiques, aux structures qui émergent pour la première année à l'opération Voler mieux. La communication de début d'année insistera sur ce point.

Qualitativement, nous devons améliorer le dispositif en poursuivant les objectifs suivants :

- une meilleure prise en compte des outils fédéraux pour le suivi des pilotes ; à terme les enseignants doivent mieux utiliser le « passeport en ligne » pour assurer un suivi réel au fil du temps de l'évolution des compétences ;
- apporter également aux enseignants des thèmes spécifiques de formation continue afin de transmettre plus efficacement les messages fédéraux.

Emmanuel Félix-Faure
Conseiller technique